



RAPPORT RSE 2024



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change



EDITO

Le monde traverse une période charnière. Le changement climatique, les tensions sociales croissantes et les bouleversements géopolitiques nous rappellent que notre responsabilité en tant qu'entreprise va bien au-delà de la performance économique. Elle se mesure aussi à notre capacité à agir pour un avenir plus durable et plus juste.

Chez Cardif Lux Vie, nous sommes convaincus que notre rôle d'assureur peut – et doit – avoir un impact positif sur la société. Cela signifie accompagner nos clients avec des solutions utiles et accessibles, investir de manière responsable, et offrir à nos collaborateurs un environnement de travail inclusif, porteur de sens.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes nos activités. Cette ambition se traduit par une démarche structurée, un pilotage rigoureux, et une dynamique d'engagement portée par nos équipes au quotidien.

Nous avons également continué à innover, en simplifiant nos processus, en fluidifiant les parcours clients, et en renforçant notre accompagnement auprès de nos partenaires pour les aider à intégrer, eux aussi, les critères ESG dans leurs modèles.

Notre appartenance au Groupe BNP Paribas nous donne les moyens d'aller plus loin. En lien avec les stratégies d'impact ambitieuses de nos actionnaires, nous transformons activement notre modèle en faveur d'une croissance durable.

Depuis maintenant plus de 30 ans, les valeurs de solidarité, d'engagement et de partenariat sont au cœur de notre ADN. J'ai le sentiment que, dans le contexte actuel, elles vont prendre une dimension nouvelle et vont continuer à nous guider au quotidien.

Alexandre DRAZNIEKS
CEO Cardif Lux Vie

SOMMAIRE

1. INVESTISSEUR

UN INVESTISSEUR RESPONSABLE
ET ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Démarche ESG au niveau de la gouvernance de Cardif Lux Vie	5
Initiatives nationales et internationales soutenues par BNP Paribas Cardif et Cardif Lux Vie	6
Notre démarche au sein du Fonds Général	8
Notre démarche au sein des unités de compte ..	17

2. ASSUREUR

UN ASSUREUR MOBILISÉ POUR RENDRE
L'ASSURANCE PLUS ACCESSIBLE

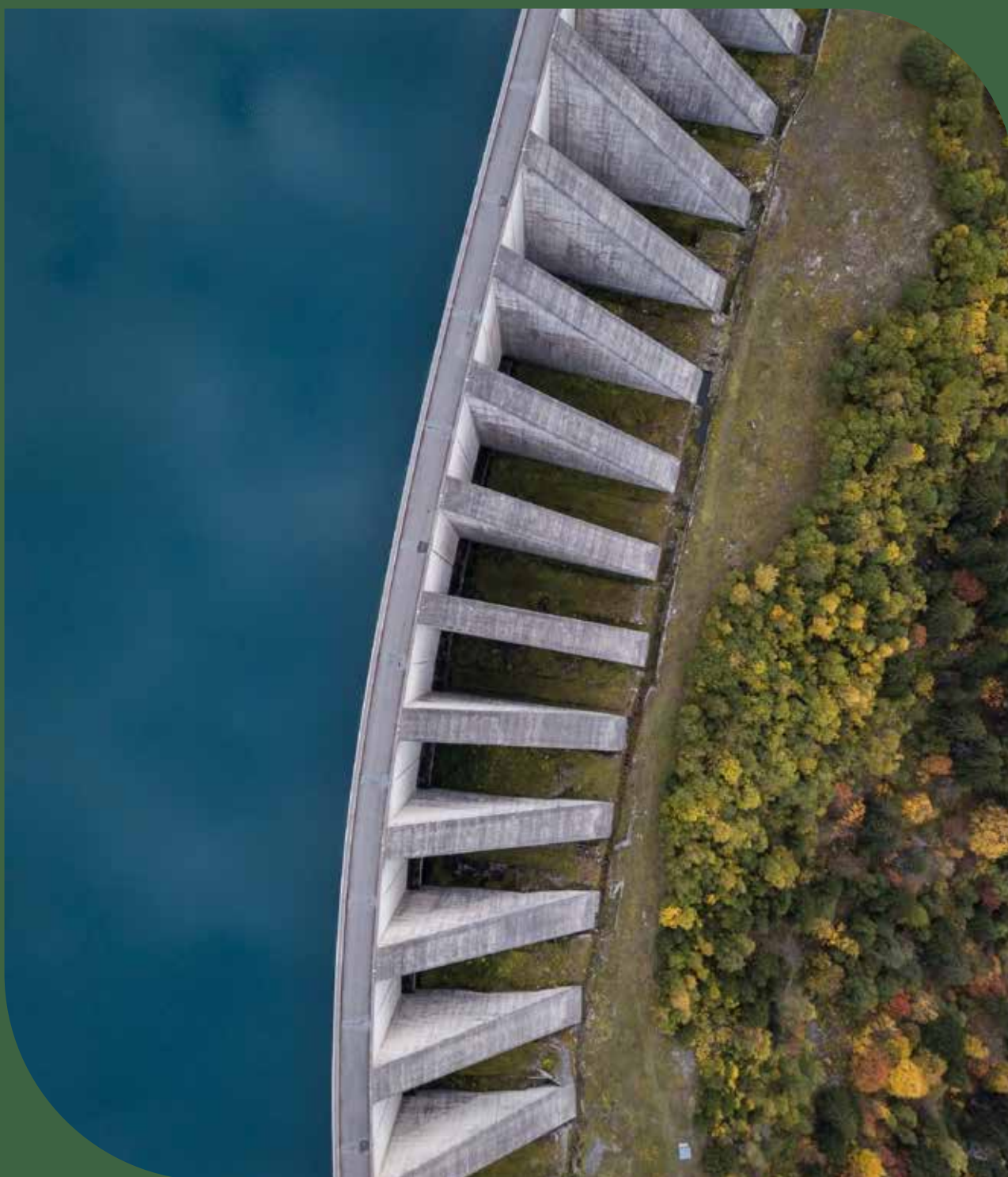
Alléger les démarches pour faciliter l'accès à l'assurance	21
Renforcer la transparence et la lisibilité des offres	21
Optimiser les parcours client grâce à l'UX design, l'intelligence artificielle (IA) et la data	22

3. ORGANISATION

UNE ORGANISATION QUI FAVORISE L'ENGAGEMENT ET RÉDUIT SON EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE

Sensibiliser et former les collaborateurs aux enjeux de l'impact	27
Réduire l'impact environnemental de nos activités	28
Promouvoir la diversité, l'équilibre et la qualité de vie	29
Encourager l'engagement sociétal des collaborateurs	31





**UN INVESTISSEUR RESPONSABLE
ET ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT**



CARDIF LUX VIE

GROUPE BNP PARIBAS

Cardif Lux Vie est une compagnie d'assurance vie luxembourgeoise qui propose un large panel de solutions d'épargne et de protection, à destination du marché local au Luxembourg et des clients fortunés évoluant dans un contexte international. La Compagnie est détenue à **66,7% par BNP Paribas Cardif**, l'assureur du Groupe BNP Paribas, et à **33,3% par BGL BNP Paribas**. Au 31 décembre 2024, Cardif Lux Vie gère **33,2 milliards d'euros d'actifs**, répartis entre **Fonds Général** et **unités de compte**.

En tant qu'acteur **engagé et responsable**, Cardif Lux Vie œuvre pour avoir un **impact positif** sur **la société et l'environnement**. La responsabilité sociale d'entreprise se décline dans ses activités d'assurance, d'investissement et dans son organisation dans son ensemble.

En tant qu'investisseur, la conviction de Cardif Lux Vie est qu'il est indispensable de **gérer l'épargne des assurés dans une perspective de long terme** en combinant performance financière et impact positif sur la société. La Compagnie poursuit ainsi une politique **d'investissement responsable** initiée dès 2008, prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

DÉMARCHE ESG AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE CARDIF LUX VIE

Au sein de Cardif Lux Vie, une organisation est mise en place afin de favoriser **la bonne intégration des enjeux ESG** dans sa stratégie globale. Le COMEX et les départements Impact, Gestion d'actifs, RISK, Conformité, Finance, Actuariat, Marketing et Communication jouent un rôle clé dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Le département Impact assure la coordination et le suivi de la **politique RSE** (Responsabilité Sociale des Entreprises), en lien avec les orientations définies au niveau du Groupe BNP Paribas. Elle impulse et conduit des initiatives stratégiques transverses, coordonne et contribue aux reportings internes ou réglementaires en matière de durabilité.

La coordination des sujets liés à l'Impact peut s'appuyer sur :

- les équipes de BNP Paribas Cardif où plus de **19 ETP** (équivalent temps plein) sont dédiés ou en support aux enjeux de la finance durable.
- un **large réseau d'ambassadeurs** au sein de chaque fonction ainsi que dans les régions et les pays où l'assureur BNP Paribas Cardif est présent.
- les équipes **RSE de BGL BNP Paribas**.



INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES SOUTENUES PAR BNP PARIBAS CARDIF ET CARDIF LUX VIE



CARDIF LUX VIE, AVEC SON ACTIONNAIRE BNP PARIBAS CARDIF, ADHÈRE À DE NOMBREUSES INITIATIVES D'ENVERGURE MONDIALE

2013

Plan Bâtiment Durable¹ :

Il s'agit d'une charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés, initiée par le Plan Bâtiment Durable. Cette initiative permet de suivre les évolutions réglementaires et les avancées du marché.

2016

Principles for Responsible Investment² (PRI) :

A l'initiative du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE Finance) et du Pacte Mondial, les PRI ont permis de développer une structure commune d'intégration des thématiques ESG dans le secteur financier. Cette adhésion prise au niveau du Groupe BNP Paribas Cardif s'est inscrite dans un souhait de s'engager publiquement sur ses pratiques d'investissement responsable. L'initiative a permis de bénéficier d'outils et de bonnes pratiques, de faire partie d'un réseau fort d'acteurs engagés, et se positionner par rapport à la place financière sur les sujets ESG. BNP Paribas Cardif suit les travaux des PRI et établit un reporting annuel public ('Rapport de Transparence' disponible sur le site de l'association).

2017

Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)³ :

L'OID réunit des professionnels privés et publics du secteur immobilier français afin de promouvoir le développement durable et l'innovation. BNP Paribas Cardif participe à des groupes de travail et contribue au partage de données sur le secteur via sa participation aux baromètres annuels pilotés par l'Observatoire : le baromètre de l'immobilier responsable⁴ et le baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments⁵.

2018

Tobacco-Free Finance Pledge⁶ :

En 2017, BNP Paribas Cardif a confirmé une politique d'investissement sans tabac au sein de l'ensemble de ses fonds en euros (dont le Fonds Général de Cardif Lux Vie) et, à l'occasion de la journée « world no tobacco day » de l'Organisation Mondiale de la Santé, rejoint, avec une coalition d'investisseurs, le Tobacco-Free Finance Pledge en 2018. Le Groupe BNP Paribas a fait partie des membres fondateurs de l'initiative et mis en place une sortie du secteur pour les producteurs, grossistes et distributeurs dont les revenus proviennent principalement du tabac.

En 2023, BNP Paribas Cardif a signé avec d'autres investisseurs une déclaration demandant aux Etats d'accélérer la prise en compte des recommandations de l'OMS formalisées dans sa convention cadre sur le tabac (« Framework Convention on Tobacco Control »).

1- <https://www.planbatimentdurable.fr/>

2- <https://www.unpri.org/>

3- <https://o-immobilierdurable.fr/>

4- <https://o-immobilierdurable.fr/barometre-de-limmobilier-responsable-2023-comment-lesg-progresse-dans-un-contexte-immobilier-chahute/>

5- https://o-immobilierdurable.fr/wp-content/uploads/2023/05/OID_BPE_Notice_2023.pdf

6- <https://www.unepfi.org/insurance/insurance/projects/the-tobacco-free-finance-pledge/>

2020

CDP (ex-Carbon Disclosure Pledge)⁷ :

le CDP encourage les investisseurs, entreprises et villes à mesurer et comprendre leurs impacts sur l'environnement. Il récolte des informations sur les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'impact sur les forêts. L'organisation détient la base de données la plus importante de performance environnementale et fait partie des données disponibles pour les analyses ESG de BNP Paribas Cardif.



2021

Climate Action 100+⁸:

Il s'agit d'une initiative d'engagement collectif dans laquelle les signataires se mobilisent afin d'inciter les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. BNP Paribas Cardif engage avec d'autres investisseurs « leaders » des émetteurs cibles définis en amont sur leurs stratégies et plans d'actions climat.



2021

Net-Zero Asset Owner Alliance⁹ :

Initiative issue des Nations Unies. Afin de contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, conformément à l'Accord de Paris, les signataires s'engagent à aligner leurs portefeuilles d'investissement sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050. BNP Paribas Cardif a rejoint l'alliance en 2021 afin de renforcer les mesures déjà prises pour intégrer les enjeux climatiques dans sa politique d'investissement responsable. L'initiative définit un cadre pour la fixation d'objectifs dans une trajectoire de neutralité carbone. Les engagements englobent la mesure et la réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles, des objectifs sectoriels, le développement d'investissements liés à la transition énergétique et le dialogue actionnarial sur les sujets climat.



⁷ <https://www.cdp.net/fr>

⁸ <https://www.bnpparibascardif.com/fr/article/-/article/presse/engagement-climat-net-zero-asset-owner>

⁹ <https://www.climateaction100.org/>



NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL

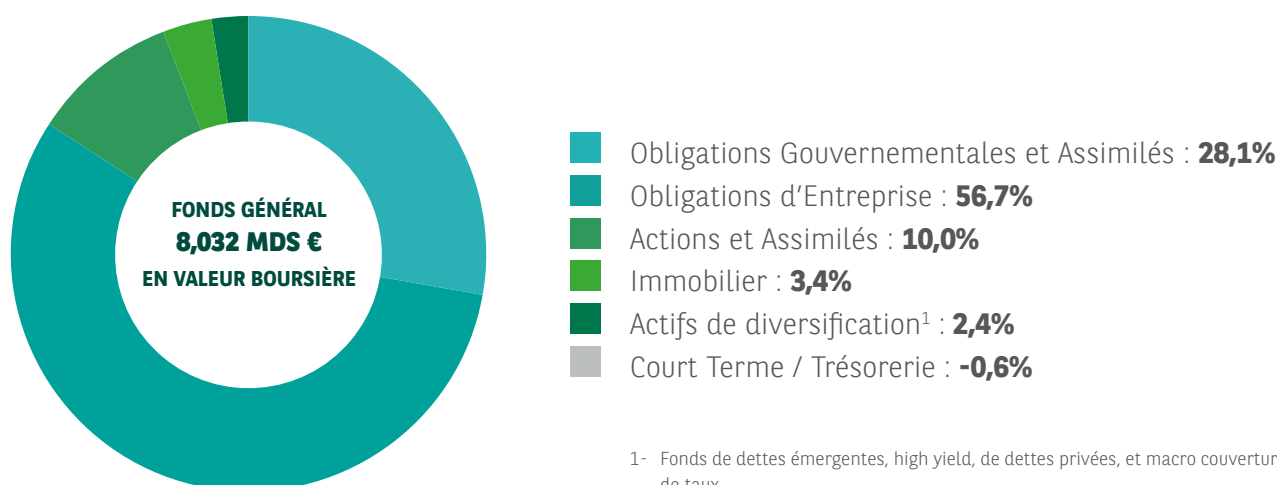
L'objectif de cette première partie est de **présenter la manière dont la politique d'investissement du Fonds Général intègre les** critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les moyens mis en œuvre afin de contribuer à la transition énergétique et écologique.

1. L'intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement

PRÉSENTATION DES ACTIFS DE CARDIF LUX VIE

Au 31 décembre 2024, le Fonds Général se décompose comme suit :

Allocation des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie au 31 décembre 2024 (en valeur boursière)



CLASSIFICATION SFDR DU FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE

Le règlement européen (UE) 2019/2088 dit « **Sustainable Finance Disclosure Regulation** » (SFDR) entré en vigueur le 10 mars 2021 requiert la publication d'informations en matière de durabilité pour le secteur des services financiers. Il vise à **harmoniser et renforcer la transparence des produits financiers** proposés.

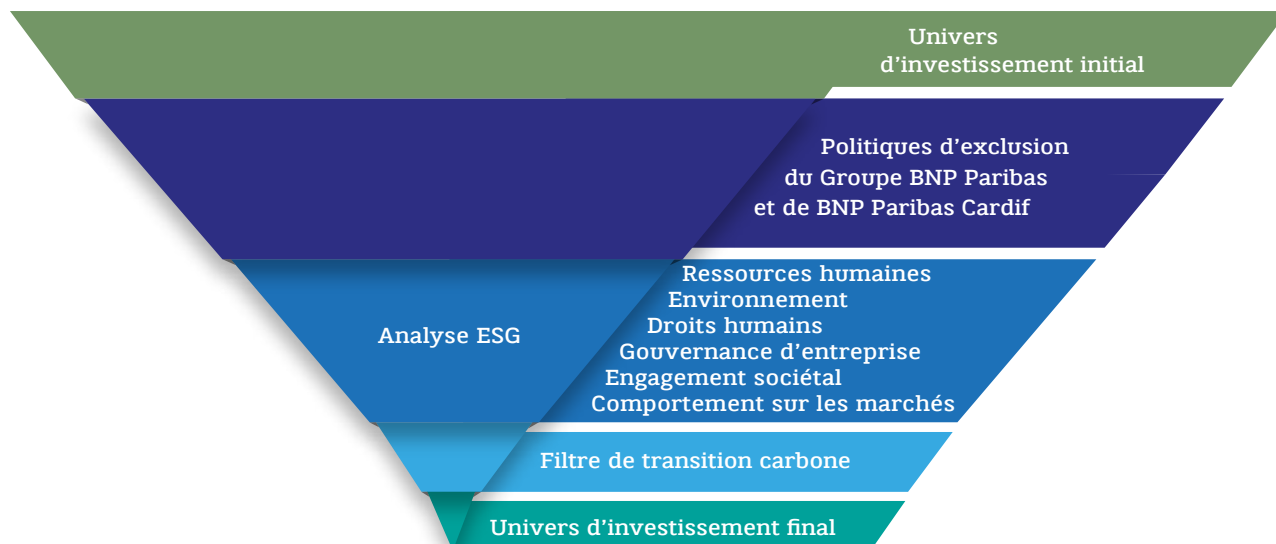
Le Fonds Général de Cardif Lux Vie répond à la définition de **l'article 8 du règlement européen SFDR** : Il promeut une combinaison de caractéristiques environnementales et sociales et vérifie que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.



INTÉGRATION ESG DANS LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Pour ses investissements, Cardif Lux Vie examine les enjeux **Environnementaux** (E), **Sociaux** (S) et **de Gouvernance** (G). Cette analyse peut être qualitative et/ou quantitative. Pour ce faire, l'assureur collecte des données ESG spécifiques à chaque classe d'actifs qui sont ensuite analysées et intégrées dans les processus d'investissement. L'univers d'investissement est ainsi réduit et compatible avec son approche d'investisseur responsable.

En 2024, l'analyse extra-financière a couvert **95% des 8 milliards d'euros d'actifs du Fonds Général** de Cardif Lux Vie.



POLITIQUES SECTORIELLES ENCADRANT LES INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS SENSIBLES

Les politiques sectorielles du Groupe BNP Paribas concernent les domaines **de l'agriculture**, de la **défense** et de la **sécurité**, de **l'énergie nucléaire**, de **l'huile de palme**, de **l'industrie minière**, de la **pâte à papier**, du **pétrole et du gaz**, et de la **production d'énergie** à partir du charbon. Ces politiques définissent des critères encadrant les financements et investissements du Groupe dans ces domaines sensibles.

Les politiques sectorielles sont appliquées grâce à des listes de surveillance et d'exclusion. Les entreprises placées sous liste de surveillance font l'objet de **mesures d'engagement** de la part du Groupe BNP Paribas afin qu'elles modifient durablement leurs pratiques et réduisent leurs risques ESG. Cardif Lux Vie **applique les exclusions définies par le Groupe BNP Paribas** pour les actions et les obligations d'entreprise détenues en direct dans le Fonds Général.

Cardif Lux Vie, via BNP Paribas Cardif, a également pris **des engagements spécifiques** concernant les secteurs du tabac et du charbon. L'assureur applique ces exclusions pour les actions et les obligations d'entreprise détenues en direct.

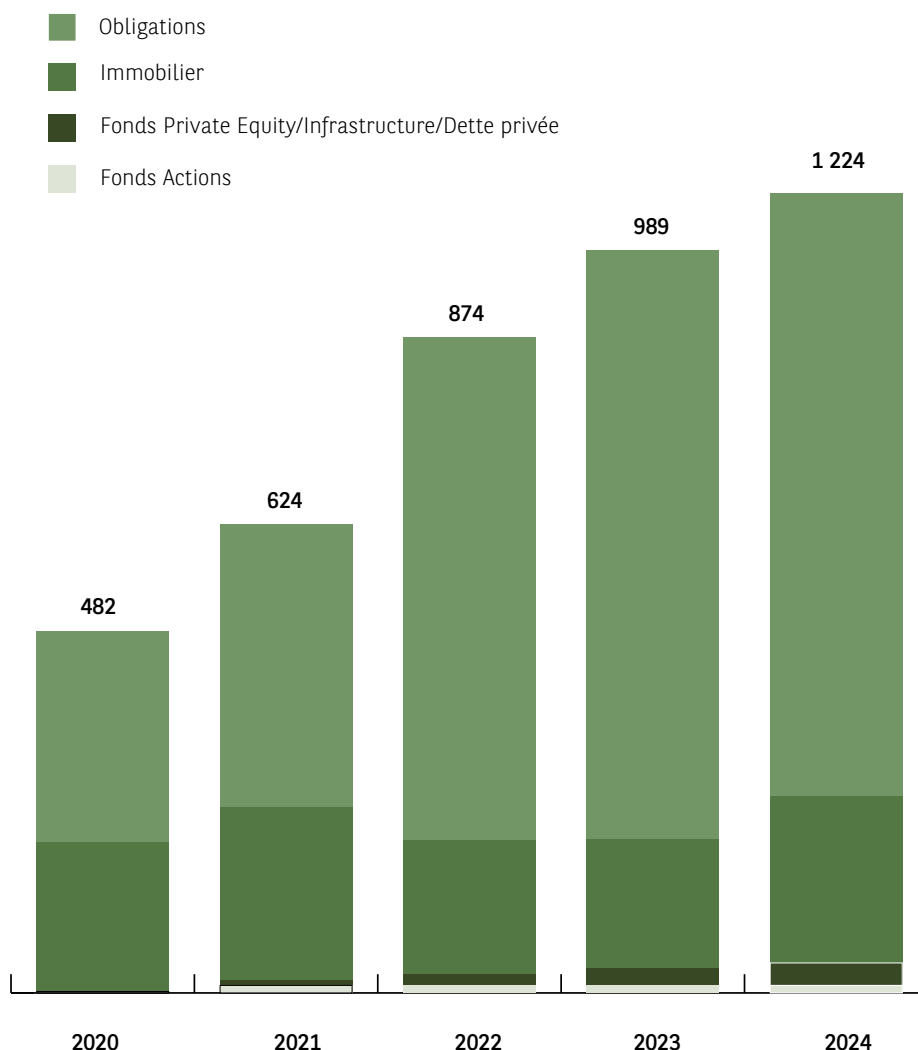
- **Exclusions sur le secteur du tabac** : Depuis 2017, Cardif Lux Vie, tout comme BNP Paribas Cardif, applique une politique d'investissement « sans tabac » au sein de ses portefeuilles. BNP Paribas Cardif est également signataire du Tobacco Free Finance Pledge depuis 2018. BNP Paribas Cardif exclut les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont plus de 10% du chiffre d'affaires est dérivé du tabac.
- **Exclusions liées au charbon thermique** : En 2020, BNP Paribas Cardif a publié un calendrier de sortie de la chaîne de valeur du charbon thermique aligné sur celui du Groupe BNP Paribas. Ce calendrier prévoit une sortie définitive du secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et au plus tard en 2040 pour le reste du monde.

INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF

Les investissements à impact positif sont caractérisés par le respect de critères spécifiques (intentionnalité, mesurabilité) et englobent différentes classes d'actifs et peuvent se décliner en thématiques sociale et/ou environnementale. Ils incluent notamment les obligations durables, les infrastructures d'énergie renouvelables, les maisons de retraite.

Fin 2024, Cardif Lux Vie cumule **1,2 milliard d'euros d'encours d'investissements à impact positif** répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Évolution des encours des investissements à impact positif de Cardif Lux Vie en millions d'euros¹



**OBJECTIF DE CARDIF LUX VIE
POUR 2025**

+80

MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS
À IMPACT POSITIF EN
MOYENNE PAR AN
ENTRE 2020 ET 2025

2. Approche ESG des titres en direct

Les titres détenus en direct englobent les titres émis par des États et des entreprises sous forme d'actions ou d'obligations.

LES OBLIGATIONS D'ÉTAT

Dans le cadre d'un dispositif de sécurité financière, le Groupe BNP Paribas établit une politique pays qui s'applique à l'ensemble des investissements de Cardif Lux Vie.

Une analyse de la performance ESG des États est effectuée afin d'exclure les pays les moins performants sur ces enjeux.

Ce filtre ESG s'applique sur les titres émis directement par les pays (obligations d'État) et également sur les titres des entreprises (actions et obligations d'entreprise) dont le siège social est présent dans les pays exclus.

Seuls les pays qui ont un score **ESG satisfaisant** sont conservés dans l'univers d'investissement :

- **Le critère Environnement** prend en compte le mix énergétique du pays, l'empreinte carbone nationale ainsi que la ratification de traités, notamment celui sur l'Accord de Paris. L'analyse reflète aussi des indicateurs sur les émissions de gaz à effet de serre, tels que les émissions de CO₂ par rapport au produit intérieur brut.
- **Le critère Social** mesure les politiques menées par les États à l'égard de la pauvreté, de l'accès à l'emploi, de l'accès à l'électricité ainsi que la ratification de traités sur les droits du travail et les droits des enfants.
- **La Gouvernance** intègre entre autres le respect des droits de l'homme et le respect des droits du travail.

LES ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Pour tout projet d'investissement, l'analyse ESG comporte **trois étapes** principales : **les exclusions et le traitement des secteurs sensibles, l'analyse et intégration ESG, l'application d'un filtre de transition carbone.**

1. Exclusions et traitement des secteurs sensibles

L'activité de l'entreprise ou le pays dans lequel elle est présente ne doit pas être sous embargo ni faire l'objet de sanctions financières.

Un filtre spécifique basé sur des notations externes évalue la bonne intégration des quatre piliers du Pacte Mondial des Nations Unies (respect des normes internationales du travail, droits de l'homme, de l'environnement et la lutte contre la corruption). **Les entreprises écartées par ce filtre sont exclues de l'univers d'investissement.**

Les exclusions sectorielles du Groupe BNP Paribas et les exclusions spécifiques de BNP Paribas Cardif (engagements sur le charbon thermique ou le tabac) sont également appliquées.

2. Analyse et intégration ESG

L'analyse ESG s'applique **aux actions et obligations** d'entreprise détenues en direct et s'appuie sur la méthode de notation de Moody's ESG Solutions.

Cette méthode permet d'évaluer les opportunités et risques extra-financiers grâce à 38 critères. Ces critères sont regroupés en **six catégories** : environnement, ressources humaines, respect des droits humains liés au travail, comportement sur les marchés, engagement sociétal et gouvernance d'entreprise.

Cardif Lux Vie utilise une approche « **Best-in-class** » sectorielle. Ainsi, chaque entreprise se voit **attribuer une note** en fonction de son niveau de performance pour chacune des six catégories obtenant ainsi une performance ESG globale (score ESG).

Les entreprises sont classées par décile selon cette notation. Au sein de chaque secteur, Cardif Lux Vie **exclut tout nouvel investissement** dans des entreprises dont le score ESG figure dans les 3 derniers déciles.

3. Filtre de transition carbone

Le filtre de transition carbone s'appuie également sur la méthode de notation Moody's ESG Solutions et vient renforcer les exclusions sectorielles et l'analyse ESG.

Ce filtre permet d'identifier les entreprises engagées dans la transition vers une économie bas-carbone.

Cette analyse de transition carbone examine :

Le niveau des émissions carbone des entreprises.

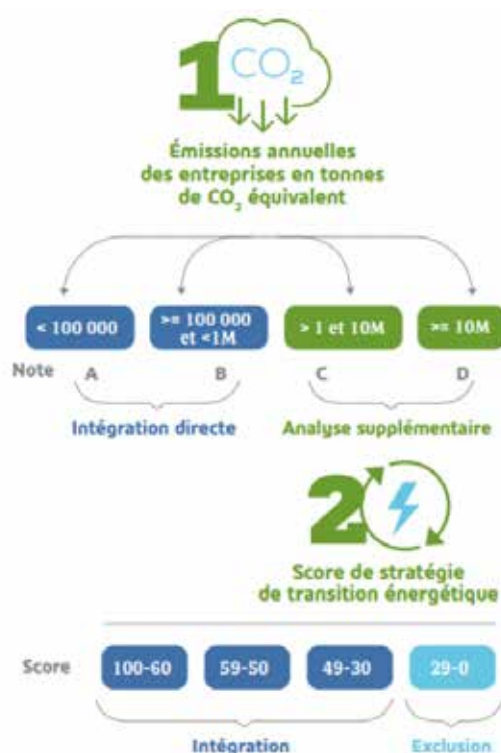
Une notation carbone classe les entreprises selon leurs émissions de gaz à effet de serre en tonnes de CO₂ équivalent (scopes 1 et 2). Les entreprises sont notées de A à D, par ordre croissant d'émissions carbone.

Leur stratégie de transition énergétique :

Les entreprises notées C et D font l'objet d'un score de transition énergétique qui évalue :

- La pertinence des politiques de transition énergétique ;
- La cohérence du déploiement de ces politiques ;
- L'efficacité des résultats obtenus.

Les entreprises qui émettent plus d'1 million de tonnes de CO₂ équivalent et dont la stratégie de transition énergétique est jugée faible (score inférieur à 30/100) **sont exclues** de l'univers d'investissement.

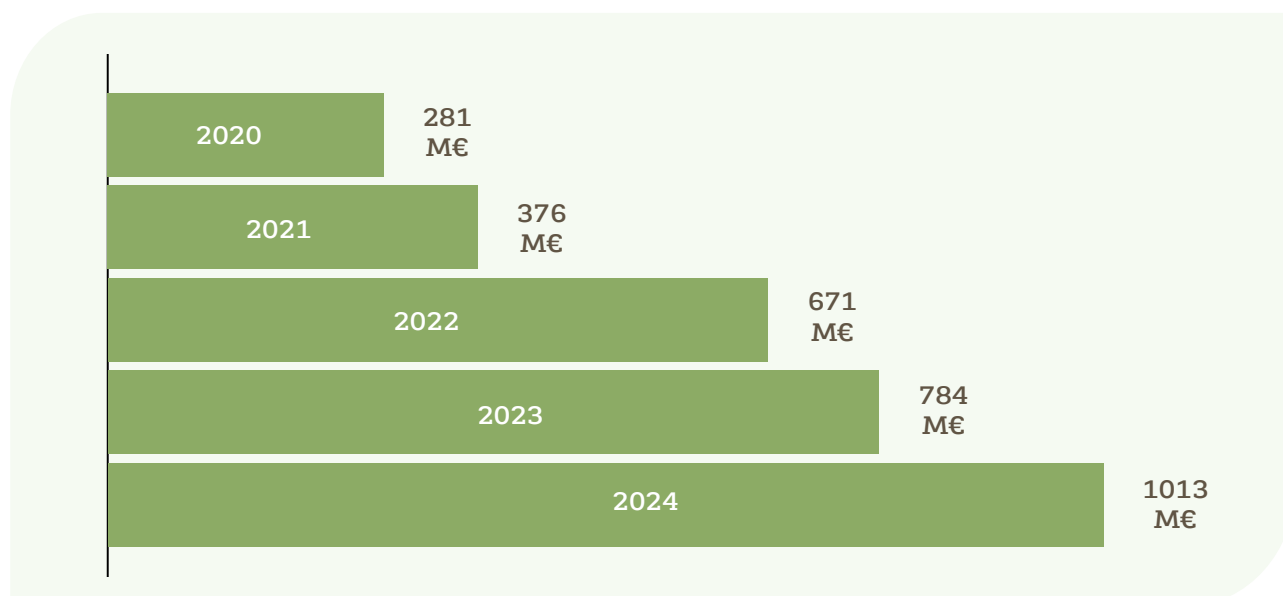


ZOOM SUR LES OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES

Les obligations durables sont des instruments obligataires dont le produit de l'émission, ou un montant équivalent, est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets **ayant un impact social, sociétal et/ou environnemental positif**.

Évolution des encours en obligations durables

(comprenant les obligations vertes & sociales) en valeur bilan, en M€



En 2024, les encours en obligations durables du Fonds Général ont augmenté **de 29%** par rapport à 2023.

Ils atteignent **1 013 millions €**, soit **3,6 fois plus qu'en 2020**.

3. Approche ESG des investissements via des fonds

L'approche ESG mise en œuvre est différente pour les fonds cotés et les fonds non cotés. Les principaux éléments sont présentés ici.

FONDS COTÉS

Grâce à un questionnaire de « due diligence », Cardif Lux Vie analyse le **processus extra-financier** des sociétés de gestion et des fonds dans lesquels il investit.

Cette analyse permet d'identifier pour chaque fonds : son niveau d'intégration ESG, s'il a une thématique environnementale ou sociale, et s'il s'agit d'un fonds à impact positif. Les exclusions appliquées sur plusieurs secteurs sensibles identifiés sont également demandées.

Le questionnaire inclut des questions sur **la politique d'engagement actionnarial** mise en œuvre. L'équipe ISR de BNP Paribas Cardif établit pour chaque fonds coté une notation ESG interne.

FONDS NON COTÉS

Les fonds non cotés incluent les fonds de dette privée, de « Private Equity » et les fonds d'infrastructure. L'approche ESG est spécifique car la nature de l'investissement est différente : l'investisseur intervient en amont et s'engage sur un temps long.

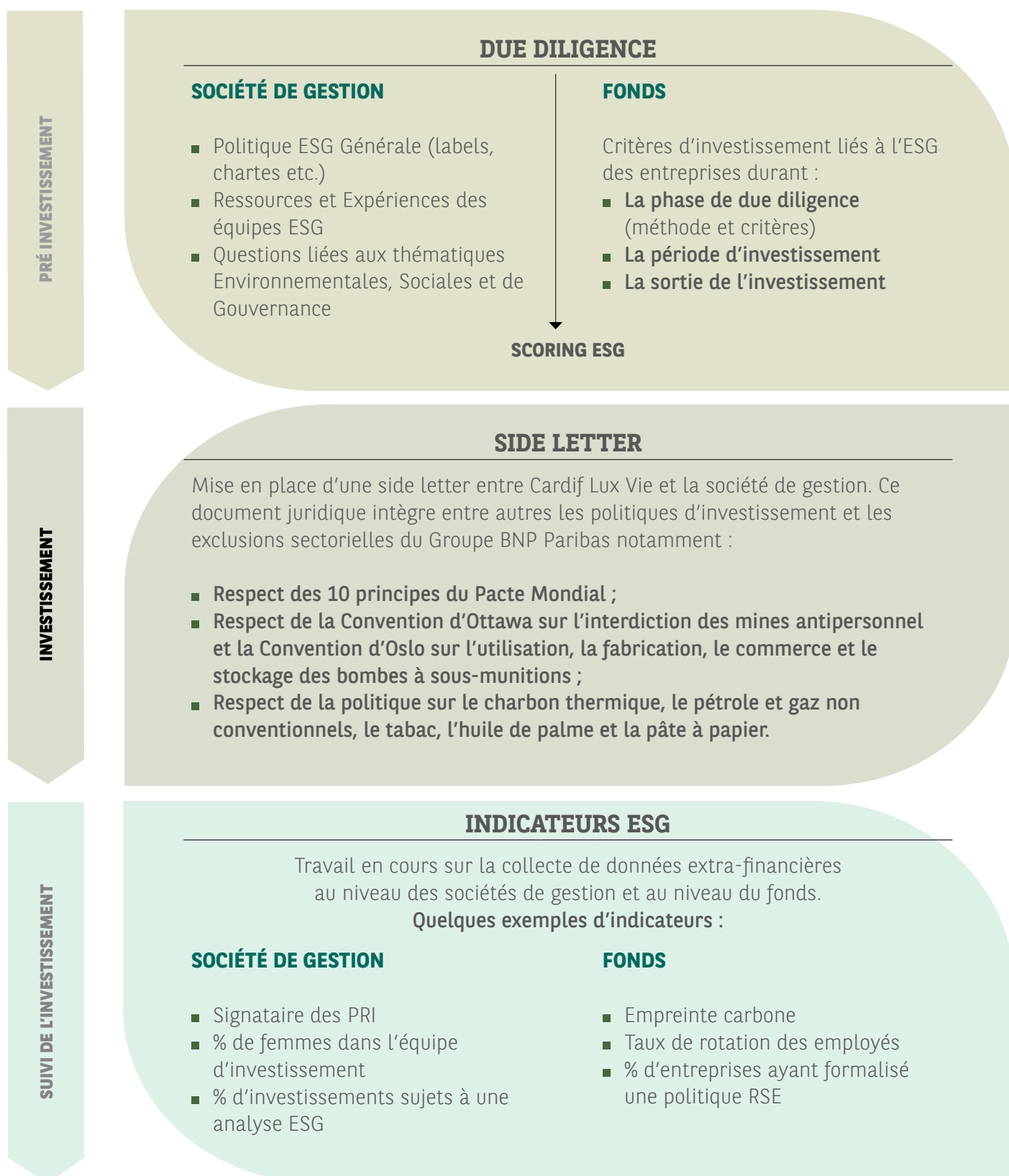
Avant l'investissement : Le processus d'intégration des critères ESG est analysé dans un premier temps au niveau de la société de gestion et de sa gouvernance, puis au niveau des projets financés par le fonds. Cette « due diligence » permet d'établir un score ESG qui sera pris en compte lors de la validation de l'investissement par la Direction des Gestions d'Actifs.

Pendant la durée de l'investissement, un questionnaire ESG permet de collecter des données qui sont régulièrement mises à jour. Le graphique présenté en page suivante reprend les étapes de ce processus.

En complément du bulletin de souscription, une lettre d'accompagnement (« side letter ») engageante et négociée entre les parties, permet de mettre en œuvre les restrictions sectorielles.



Schéma de l'analyse extra-financière des fonds non cotés



4. Stratégie d'alignement avec l'accord de Paris

Les objectifs de l'Accord de Paris visent à limiter le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C d'ici 2100. La synthèse du 6^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), publiée en mars 2023, rappelle le consensus scientifique sur le changement climatique. **BNP Paribas Cardif et Cardif lux Vie** sont engagés dans leur activité d'investisseur et contribuent à leur niveau à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette contribution implique l'évaluation de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement et de leur alignement avec l'Accord de Paris. Les indicateurs de mesure de l'impact climatique restent perfectibles mais permettent néanmoins d'orienter la stratégie d'investissement.

Les actions qui en découlent incluent : l'application d'exclusions sectorielles, des restrictions d'investissements dans les secteurs fortement carbonés comme celui des énergies fossiles, la participation à des initiatives de place œuvrant pour la neutralité carbone, des pratiques d'engagement et de dialogue actionnarial avec les entreprises, en particulier celles avec des émissions de gaz à effet de serre importantes, la sélection d'investissements positifs pour la transition énergétique et écologique.

Cette section présente les indicateurs climat de Cardif Lux Vie sur ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise (respectivement 1,6% et 60 % du Fonds Général) et immobiliers (3,4%), selon les niveaux de couverture disponibles.

DÉMARCHE CLIMAT DE CARDIF LUX VIE

Dans le cadre de sa démarche climatique, BNP Paribas Cardif a pris des engagements visant à aligner les investissements avec une trajectoire de neutralité carbone à horizon 2050. Pour ce faire, Cardif Lux Vie suit les engagements spécifiques pris par BNP Paribas Cardif sur les 4 piliers suivants :

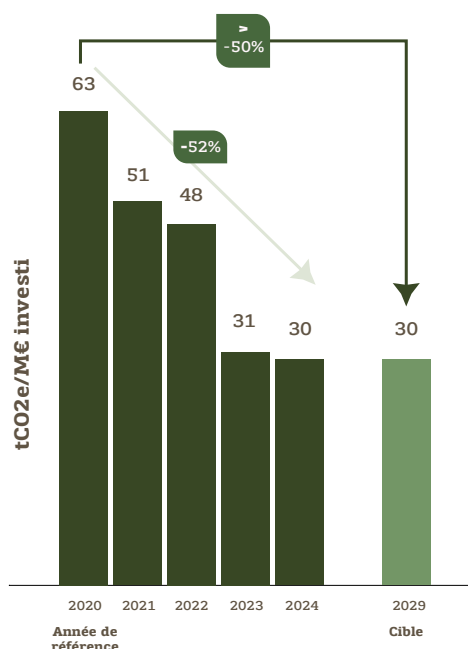
- **Mesurer l'alignement** des portefeuilles d'investissements avec l'Accord de Paris et en réduire l'empreinte carbone ;
- **Définir des objectifs de décarbonation** sur les secteurs les plus émissifs en gaz à effet de serre ;
- **Développer les investissements** liés à la transition climatique ;
- **Engager un dialogue actionnarial** avec les entreprises et les gestionnaires d'actifs afin de les orienter vers la neutralité carbone.

OBJECTIF DE RÉDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Cardif Lux Vie contribue à l'objectif global de BNP Paribas Cardif de réduire **d'au moins 23%** l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) des portefeuilles actions et obligations d'entreprise détenues en direct entre fin 2020 et fin 2024. Le nouvel objectif est de réduire cette empreinte d'au moins 50% entre fin 2020 et fin 2029.

Objectif global de BNP Paribas Cardif de réduction de l'empreinte carbone (scopes 1 & 2) d'au moins 50% entre fin 2020 et fin 2029 des portefeuilles actions et obligations d'entreprise détenues en direct.

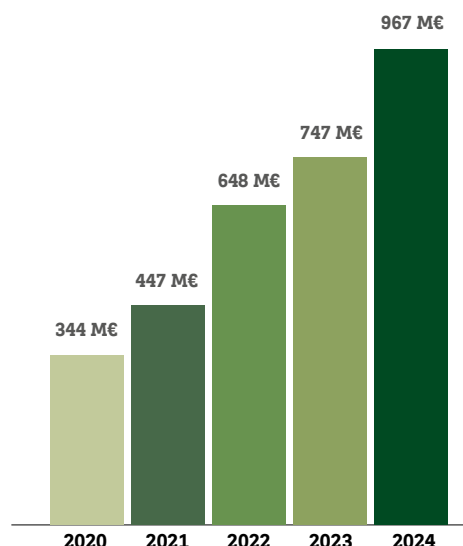
Source : S&P Trucost Market Intelligence (avant 2024) et BNPP AM (en 2024).



OBJECTIF D'INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Cardif Lux Vie contribue à l'objectif d'investissements dans la transition environnementale et climatique de BNP Paribas Cardif d'au moins 20 milliards (en valeur bilan) dans des investissements à thématique environnementale d'ici fin 2029. Ces investissements comprennent les obligations vertes, des actifs immobiliers présentant des bonnes pratiques de marché en matière de performance environnementale, des infrastructures d'énergies renouvelables.

Les investissements à thématique environnementale réalisés **au sein du Fonds Général de Cardif Lux Vie** s'élèvent à **747 millions € pour 2023** et **967 millions € pour 2024**.



5. Stratégie d'alignement biodiversité

La biodiversité est le réseau de tous les organismes vivants, terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques auxquels ils appartiennent. Ce réseau produit de l'oxygène, régule l'eau, la température et la qualité de l'air de la planète ainsi que les risques naturels. Ce sont les services écosystémiques que la biodiversité fournit.

La biodiversité constitue pour BNP Paribas un des 5 domaines d'action prioritaires identifiés pour le pilier Sustainability de son plan stratégique, aligné avec les objectifs des clients et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Depuis 2022, Cardif Lux Vie mesure l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles via des indicateurs, et notamment :

- **L'empreinte biodiversité du portefeuille actions et obligations d'entreprise via la métrique « Mean Species Abundance » ou abondance moyenne des espèces (MSA)**, qui mesure le degré de préservation de la biodiversité locale. Elle compare l'abondance moyenne des espèces indigènes d'un milieu par rapport à leur abondance dans un écosystème non perturbé ;
- **L'empreinte biodiversité du portefeuille des obligations souveraines**, qui permet d'évaluer l'impact du pays sur la dégradation de la nature en estimant la contribution des activités économiques (produits et services pris en compte dans le Produit Intérieur Brut) du pays aux facteurs de perte de biodiversité.

L'action de Cardif Lux Vie se traduit également par un investissement dans le **Fonds de Private Equity Mirova Althélia Sustainable Ocean Fund** qui vise à protéger et valoriser les ressources marines.





NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DES UNITÉS DE COMPTE

1. Contexte réglementaire

Les aspects extra-financiers des investissements s'impose de plus en plus comme un paramètre essentiel dans les stratégies d'investissement des épargnants comme des gestionnaires d'actifs. L'investissement responsable est quant à lui plébiscité tant pour les clients, pour donner du sens à leurs placements, que pour les partenaires distributeurs, comme moyen de diversifier leurs offres d'investissement.

Depuis 2022, en respect de la réglementation européenne, les clients sont désormais questionnés sur leurs préférences en matière de durabilité. Leurs conseillers doivent ensuite prendre en compte ces préférences ESG quand ils leur recommandent des investissements. En parallèle, le règlement européen SFDR (**Sustainable Finance Disclosure Regulation**) impose une transparence en termes de durabilité aux gestionnaires qui commercialisent des produits financiers. Le texte définit des exigences d'information et des critères de classification des produits d'investissement en fonction des facteurs ESG.

Cela permet aux épargnants de placer leur argent **en accord avec leurs propres valeurs** et **d'associer fructification de leur patrimoine et impact positif**. Que ce soit dans l'univers du wealth management ou au niveau du marché local avec nos produits d'assurance vie ou de retraite, il leur est par exemple possible de soutenir des thématiques qui leur sont chères, comme par exemple la protection de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables, la lutte contre les inégalités ou contre la corruption.

Cette appétence se retrouve également chez nos partenaires distributeurs, qui cherchent à proposer une offre qui répond aux attentes spécifiques de leurs clients, et donc une offre mieux profilée en termes de durabilité.

2. Nos supports d'investissement en Unités de Compte

VENTILATION SELON LA CLASSIFICATION SFDR

Au 31 décembre 2024, **sur la base des encours en supports Fonds Externes et Fonds Internes Collectifs** distribués par Cardif Lux Vie, 22,2% font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (article 8) et 1,2% ont un objectif d'investissement durable (article 9).

31/12/2024	Encours en Millions €	En % des encours
Fonds Article 8	686	22,2%
Fonds Article 9	36	1,2%
Total Fonds Externes et Fonds Internes Collectifs	3 094	

Au-delà de cette classification, nos assurés peuvent également s'appuyer, pour les Fonds Externes notamment, sur **différents labels indépendants** comme le label ISR pour identifier les supports responsables au sein de notre gamme (**près de 40% de supports responsables proposés**), et rechercher ceux qui correspondent le mieux à leurs aspirations.

PRINCIPAUX LABELS DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



LABEL ISR

Soutenu par le Ministère français de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.



TOWARDS SUSTAINABILITY

Lancé par la Fédération belge du secteur financier Febelfin en février 2019, ce label a pour objectif d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables.

Ce standard combine trois exigences : la transparence, l'analyse ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et des exclusions avec des seuils bas, non seulement sur le charbon mais aussi sur les énergies fossiles non conventionnelles.



LUXFLAG

Label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise LuxFLAG et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaîne d'investissement.



GREENFIN LABEL

Lancé par le Ministère français de la transition écologique en juin 2019 (en remplacement du label TEEC), ce label garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.



FINANSOL

Décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.



FNG SIEGEL

Label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein.



La liste des supports en unités de compte déclarés article 8 ou 9 du Règlement Disclosure (SFDR) commercialisés par Cardif Lux Vie est disponible sur son site internet : <https://www.cardifluxvie.lu/document-information>.

NOS FONDS INTERNES DÉDIÉS (FID)

Au niveau de notre activité Wealth Management, nous nous positionnons en tant que **facilitateur d'intégration des stratégies ESG** auprès de nos partenaires. Lorsque ces derniers ont pour ambition de proposer au sein de nos contrats des stratégies de gestion qui entrent dans le scope SFDR, notre volonté est de les accompagner de manière proactive. La Compagnie propose également des **tables rondes animées par des experts** afin de discuter des impacts des réglementations européennes (**SFDR, Taxonomie, Insurance Distribution Directive...**) pour les stratégies de gestion discrétionnaire.

Au 31/12/2024, les FID Article 8 et 9 représentent **12,6%** des stratégies d'investissement proposées.

3. Où trouver les informations relatives à la durabilité des supports proposés ?

Conformément à la Règlementation SFDR

qui a pour objectif d'harmoniser les règles de publication d'information en matière de durabilité et de favoriser les investissements dans des activités durables tout en renforçant la protection des investisseurs finaux, Cardif Lux Vie a mis à la disposition de ses clients et partenaires sur la page « **Notre Responsabilité** » de son site institutionnel, l'ensemble des informations publiques relatives à la prise en compte de la durabilité dans sa politique d'investissement, au sein des contrats et des produits financiers proposés à ses clients.

Le site regroupe les documents requis au niveau entité, ainsi que ceux relatifs aux produits financiers (Fonds Général et Unités de Compte) qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, ou ont un objectif d'investissement durable.

AU NIVEAU DE L'ENTITÉ CARDIF LUX VIE :

- Engagements de transparence de Cardif Lux Vie en matière de durabilité (article 3 du Règlement SFDR)
- Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (article 4 du Règlement SFDR)
- Politique d'engagement actionnarial de Cardif Lux Vie
- Compte-rendu annuel de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial

AU NIVEAU DES CONTRATS PROPOSÉS PAR CARDIF LUX VIE

- Informations répondant à l'article 10 de la réglementation SFDR, relatives aux produits financiers proposés au sein des contrats
- Informations relatives aux produits financiers de Cardif Lux Vie classifiés article 8 ou 9 au sens du Règlement SFDR : <https://www.cardifluxvie.lu/document-information>.

L'ensemble de ces documents est régulièrement mis à jour, en fonction des calendriers des gestionnaires de fonds.

AU NIVEAU DU FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE

- Informations relatives au Fonds Général qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales (Article 10)
- Documentation précontractuelle SFDR, qui explique les engagements prévus par le support en termes de durabilité
- Rapport périodique, qui décrit comment les engagements du support en termes de durabilité ont été atteints (article 11 du Règlement SFDR)



**UN ASSUREUR MOBILISÉ POUR RENDRE
L'ASSURANCE PLUS ACCESSIBLE**



1. Alléger les démarches pour faciliter l'accès à l'assurance

SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS MÉDICALES

En accord avec sa stratégie RSE et afin de répondre aux nouveaux enjeux de nos clients et de la société, Cardif Lux Vie s'est donné pour mission de rendre l'assurance plus accessible, c'est-à-dire de la rendre plus inclusive, plus compréhensible, plus simple, plus facile à souscrire et à utiliser.

Pour remplir cet objectif, la Compagnie **veille à étendre davantage la couverture de ses produits**, et à **alléger ses formalités médicales**, afin que les clients puissent bénéficier d'une protection accrue avec un processus simplifié.

En 2024, cette dynamique s'est traduite par des avancées concrètes sur les produits *Crédit Protect*, *Protect* et *Réserve Protect*, solutions de prévoyance collective, désormais plus inclusives et plus simples à souscrire grâce à un processus allégé.



” *A partir d'une analyse statistique de notre portefeuille, nous avons pu faire évoluer notre processus de sélection médicale afin de simplifier l'accès à notre offre pour le plus grand nombre.*

Christophe Madubost, Actuaire Produits

UN NOUVEAU SITE INTERNET PLUS CLAIR ET PLUS ACCESSIBLE

Afin de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes, Cardif Lux Vie a mis en ligne une nouvelle version de son site internet. Pensé pour offrir une **navigation plus fluide et intuitive**, ce site permet désormais à chacun de mieux comprendre son activité et ses offres.

Une page dédiée aux informations financières permet un accès simplifié aux données clés de la compagnie. Les engagements et les initiatives de Cardif Lux Vie en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sont également présentées dans de nouvelles rubriques dédiées.

2. Renforcer la transparence et la lisibilité des offres

En 2024, Cardif Lux Vie a renouvelé la labellisation LuxFLAG “**ESG Insurance Product**” pour plusieurs de ses contrats d'assurance commercialisés sur le marché local¹. Une reconnaissance qui vient confirmer la solidité de l'approche ESG intégrée dans la conception de ses offres.

Attribué par la Luxembourg Finance Labelling Agency (**LuxFLAG**), ce label distingue les produits qui intègrent, de manière démontrée, les critères à travers :

- Une transparence renforcée des supports d'information,
- Un panel d'investissements rigoureusement sélectionnés, composé de fonds classés **Article 8 ou 9** selon la réglementation SFDR.

1- OptiSave & Optipension.

Cardif Lux Vie a été parmi les premières compagnies luxembourgeoises à obtenir ce label pour ses contrats d'épargne pension et d'épargne programmée commercialisés sur le marché local. Le renouvellement de la labellisation en 2024 témoigne **d'un engagement inscrit dans la durée**, au service d'une épargne à la fois performante et responsable.

” *Renouveler ce label est bien plus qu'une reconnaissance : c'est la confirmation que notre démarche ESG est solide, structurée, et durable. Nous sommes fiers de proposer des produits qui intègrent l'impact positif au cœur de leur proposition de valeur.*



Guillaume Berviller, Sales Officer Local Market Sales

3. Optimiser les parcours client grâce à l'UX design¹, l'intelligence artificielle (IA) et la data

DIGITALISATION ET API

L'innovation technologique au service d'une assurance plus fluide, plus efficace et plus responsable

Chez Cardif Lux Vie, la digitalisation et l'automatisation ne sont pas des fins en soi, mais des leviers au service de la transformation structurelle de nos modes de fonctionnement.

L'enjeu n'est pas seulement technique : il s'agit de repenser nos processus, d'améliorer nos interactions, et d'apporter à nos clients et partenaires une expérience plus simple, plus rapide et plus fiable.

En 2024, cette transformation s'est poursuivie à travers **trois actions** complémentaires :

- La digitalisation des parcours opérationnels,
- La robotisation de certaines tâches répétitives,
- La mise en place d'API (Application Programming Interface), conçues pour fluidifier les échanges de données entre Cardif Lux Vie et ses partenaires.

Chaque avancée s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, guidée par des retours concrets du terrain et une volonté partagée : **valoriser l'expertise**.

Digitalisation : des parcours dématérialisés, plus simples et plus rapides

Dans un environnement où la réactivité, la clarté et la simplicité sont devenues des attentes fondamentales, Cardif Lux Vie a poursuivi la digitalisation complète des principaux parcours d'opérations sur les marchés français, belge et luxembourgeois. Concrètement, les démarches liées à la souscription, au rachat, à l'arbitrage ou encore au versement complémentaire sont désormais entièrement digitalisées, grâce à un parcours 100 % paperless², conçu pour allier confort d'utilisation et performance technique.

Ce parcours s'accompagne de fonctionnalités pensées pour fluidifier chaque étape :

- **Signature électronique**, pour une validation rapide et sécurisée des documents,
- **Mode brouillon**, permettant de sauvegarder une demande partiellement complétée,
- **Téléversement simplifié par glisser-déposer**, pour faciliter le dépôt de pièces justificatives,
- **Prévisualisation dynamique des documents**, offrant une vision claire avant validation,
- **Système de rappels automatiques**, intégré directement dans le processus.

Cette approche garantit un parcours sans rupture, améliore la rapidité de traitement, et renforce la satisfaction globale des partenaires et clients. Elle contribue également à la réduction de l'usage du papier, en ligne avec la démarche RSE de la Compagnie.

1- L'UX design, ou Design de l'Expérience Utilisateur, est une discipline centrée sur la conception de produits et services pour offrir une expérience intuitive et agréable aux utilisateurs. L'objectif principal est de comprendre et d'anticiper les besoins des utilisateurs pour créer des solutions qui non seulement répondent à leurs attentes, mais les surpassent également.

2- « Sans papier ».

Robotisation : permettre aux équipes de se concentrer sur leur cœur d'expertise et gagner du temps

En parallèle, Cardif Lux Vie a poursuivi le déploiement de solutions de robotisation via la technologie RPA (Robotic Process Automation), avec un objectif clair : automatiser les tâches répétitives à faible valeur ajoutée, pour permettre aux équipes de se concentrer sur des missions à plus fort enjeu.

Plusieurs robots sont aujourd'hui opérationnels pour :

- **Valoriser les portefeuilles** via une collecte automatisée des données mise à disposition par nos banques dépositaires,
- **Réaliser des recherches préliminaires** dans le cadre du traitement des dossiers KYC¹.

Ces automatisations permettent une intégration fluide des données dans nos systèmes et contribuent à réduire les délais de traitement, tout en fiabilisant les informations manipulées. Elles participent également à diminuer la charge administrative de nos analystes.

API : accélérer les échanges et simplifier les démarches

Enfin, dans un souci constant d'efficacité et de fluidité, Cardif Lux Vie a poursuivi le déploiement progressif d'API, véritables interfaces de dialogue entre les systèmes informatiques de la Compagnie et ceux de ses partenaires.

Ces API (Application Programming Interfaces) permettent :

- **La consultation directe et en temps réel** de données liées aux portefeuilles, aux contrats ou aux documents associés,
- **La réalisation d'opérations de souscription** entièrement digitalisées,
- **Une réduction significative des échanges papier**, courriers postaux et e-mails, au bénéfice de circuits d'échange plus courts, mieux tracés et moins carbonés.

Ce nouveau canal d'échange numérique contribue non seulement à simplifier les démarches administratives, mais également à réduire l'empreinte environnementale des interactions.



Automatiser, ce n'est pas simplement gagner du temps, c'est transformer durablement nos façons de faire. En intégrant la robotisation au cœur de nos processus, nous visons une organisation plus alignée avec nos engagements en matière de responsabilité.

Nicolas Ehr,
Responsable Patrimoine IT Data Compliance & Automation



1- Know Your Customer.

QUALITÉ, FIABILITÉ, INTÉGRITÉ & TRAÇABILITÉ DES DONNÉES

Dans un contexte où les enjeux **occupent une place centrale** dans les décisions stratégiques des entreprises, la donnée devient un levier incontournable qui a besoin d’être cartographiée, qualifiée, contextualisée, accessible, et intégrée dans un écosystème cohérent.

C’est pourquoi la mise en place **d’une stratégie de données ESG rigoureuse est essentielle**. En tant que filiale, Cardif Lux Vie bénéficie de l’expertise et des initiatives du Groupe BNP Paribas sur les données ESG.

Cette stratégie repose sur plusieurs piliers fondamentaux telles que :

- **La cartographie et la localisation des sources de données**, pour en comprendre la provenance et en maîtriser les usages ;
- **La qualité des données clés**, qui conditionne la fiabilité des analyses ;
- **La classification rigoureuse des données** selon leur nature et leur usage ;
- **L’identification des données stratégiques** à haute valeur ajoutée ;
- **L’existence d’une “parcelle facilitante”** – Cardif Trusted Data Fabric, c’est-à-dire un environnement technique et organisationnel qui rend la donnée exploitable, accessible, de confiance, et disponible au bon moment.

L’intégration de ces éléments dans l’écosystème des plateformes de données – en synergie avec le Global Data Office Cardif – permet de travailler à la qualité et à l’efficacité de la donnée ESG.

Il ne s’agit plus simplement de collecter de l’information, mais de bâtir un système commun, interopérable et durable, au service des métiers, de la conformité et de la performance globale.

En rendant la donnée ESG véritablement exploitable, l’ensemble du processus de reporting, d’analyse et de décision est facilité.

Des sources de données mieux connectées

L’enjeu premier a été d’identifier, fiabiliser et centraliser les sources de données pertinentes, aussi bien internes qu’externes (référentiels publics, bases réglementaires, données fournisseurs). Ces sources sont désormais connectées à une plateforme data de référence, garantissant une meilleure accessibilité et une gouvernance partagée entre les équipes métiers.

Des indicateurs ESG structurés et alignés

En collaboration avec les parties prenantes internes, des indicateurs ESG spécifiques ont été revus pour répondre aux obligations réglementaires, mais aussi aux ambitions de l’entreprise en matière de performance durable.

Ces indicateurs sont structurés selon des modèles standards et mis à disposition via des tableaux de bord dynamiques.

Une qualité de la donnée renforcée

Le Global Data Office Cardiff a mis en œuvre des dispositifs de contrôle automatique de la qualité des données ESG afin de garantir la fiabilité des reporting extra-financiers. Cela permet également de **limiter les retraitements manuels** et de **fiabiliser les données** en amont des campagnes de communication institutionnelle.

Une exploitation accrue pour la stratégie RSE

L'exploitation des données ESG ne se limite pas au reporting. Elles contribuent d'abord à la décision stratégique en alimentant des analyses d'empreinte carbone, des modèles de simulation d'impact, et servent en bout de chaîne à des fins de reporting. Elles contribuent ainsi activement à piloter la transformation durable de l'entreprise.



” L'enjeu autour des données ESG réside principalement dans le fait de garantir leur fiabilité, leur traçabilité et leur accessibilité à tous les niveaux de l'entreprise. Notre objectif est de créer une base solide et commune, permettant aux différents services de prendre des décisions éclairées, tout en respectant les exigences de transparence et de conformité. »

Sébastien Jacob, Head of Data Management





**UNE ORGANISATION QUI FAVORISE
L'ENGAGEMENT ET RÉDUIT SON
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**



1. Sensibiliser et former les collaborateurs aux enjeux de l'impact

ANCER UNE CULTURE DE L'IMPACT

Chez Cardif Lux Vie, **favoriser l'engagement** passe d'abord par la compréhension partagée des enjeux de durabilité. C'est dans cette perspective qu'a été déployée en 2024 la formation digitale **Positiv'Impact**, conçue pour offrir à l'ensemble des collaborateurs **une base commune de connaissances** sur les enjeux ESG auxquels le secteur financier est confronté.

Accessible à tous, ce module en ligne permet de mieux comprendre :

- **Les grandes transitions en cours** (climatique, sociale, numérique),
- **Le rôle du secteur de l'assurance et de la finance** dans cette transformation,
- **Les leviers d'action concrets**, à l'échelle individuelle et collective.

En 2024, **99 % des collaborateurs de Cardif Lux Vie** ont suivi cette formation, confirmant la forte mobilisation interne autour des enjeux d'impact. Ce taux de participation reflète **une dynamique positive** en faveur d'une culture d'entreprise plus engagée, plus consciente et mieux formée pour faire face aux défis actuels et à venir.

FAIRE VIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À TRAVERS L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Comprendre les enjeux du changement climatique est une chose. Les partager, les incarner et les faire vivre collectivement en est une autre. C'est dans cette optique que Cardif Lux Vie propose, depuis 2024, à ses collaborateurs de participer **à la Fresque du Climat**, un atelier pédagogique et collaboratif, devenu une référence dans les démarches de sensibilisation aux enjeux climatiques.

[La Fresque du Climat](#) permet, en trois heures, de comprendre les mécanismes du dérèglement climatique, ses causes, ses conséquences et les leviers d'action possibles.

Mais au-delà de l'aspect pédagogique, c'est la dimension collective et interactive de l'atelier qui marque les esprits. Les participants sont amenés à reconstituer les liens de cause à effet et à débattre des solutions.

En 2024, **80 % des collaborateurs ont participé à une Fresque du Climat**, un taux d'engagement qui témoigne de l'intérêt croissant pour ces enjeux au sein de l'entreprise. L'objectif est d'atteindre 100% en 2025.

L'un des piliers de cette réussite repose sur un format original : les ateliers sont entièrement animés par des collègues formés en interne, les fresqueurs. Ce format pair-à-pair, incarné et volontaire, crée une relation de proximité forte, et permet à chacun de s'exprimer librement.



” Être fresqueur, c'est porter une démarche d'engagement au sein de l'organisation, en devenant acteur de la transition dans son propre environnement de travail. Au-delà de cette démarche, c'est aussi et avant tout une très belle aventure humaine !

Marie-Paule VAN DER VEKEN, fresqueuse chez Cardif Lux Vie

2. Réduire l'impact environnemental des activités

UN OBJECTIF CLAIR : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ADMINISTRATIVE

Limiter notre impact environnemental passe aussi par une transformation concrète des pratiques internes. Depuis plusieurs années, Cardif Lux Vie **mène une démarche de réduction progressive de l'usage du papier**, avec pour objectif affiché : réduire de **10 tonnes** les déchets papier produits chaque année **d'ici 2026**.

Cet engagement s'inscrit dans une logique de sobriété administrative, en lien avec la digitalisation des parcours, la dématérialisation des supports contractuels et la montée en puissance de solutions numériques partagées avec les partenaires.

En 2024, des efforts particuliers ont été menés autour de :

- **La dématérialisation** des relevés de portefeuilles,
- **La centralisation des supports d'information** sur les espaces digitaux dédiés,
- **Le partenariat renforcé** avec les banques dépositaires, afin de limiter l'émission et l'envoi de documents papier.

Au-delà des volumes économisés, cette dynamique vise à réinterroger les habitudes, à encourager l'usage de canaux numériques déjà existants, et à **installer durablement une culture de sobriété et de réduction de l'empreinte environnementale**.



NOUVEAU BÂTIMENT : UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC UN SIÈGE CERTIFIÉ BREAA¹ EXCELLENT

En 2024, Cardif Lux Vie a entamé la phase de transition vers son nouveau siège, un bâtiment certifié BREEAM Excellent, conçu pour répondre aux plus hauts standards environnementaux et de performance énergétique.

Son ambition : conjuguer innovation architecturale et excellence environnementale.

Performance énergétique et mobilité douce

Le futur siège bénéficie d'une classification énergétique A, conforme à la réglementation Grand-Ducale de 2021, gage d'une consommation maîtrisée.

Une attention particulière a également été portée à la mobilité douce, avec la mise à disposition de 100 places pour vélos en sous-sol, 25 places extérieures, ainsi que 4 bornes de recharge pour véhicules électriques.

1- BRE Environmental Assessment Method est la méthode d'évaluation du comportement environnemental des bâtiments développée par le Building Research Establishment, un organisme privé britannique de recherche en bâtiment.

Des équipements à haute efficacité environnementale

Le Bâtiment intègre des solutions techniques à haute performance énergétique pour optimiser le confort des collaborateurs :

- **Des plafonds actifs réversibles** : pour un chauffage et un refroidissement efficace via des tubes hydrauliques intégrés. Cette technologie présente de nombreux avantages : rendement énergétique élevé, confort thermique rapide, flexibilité d'aménagement, faible entretien et atténuation acoustique.
- **Une GTC (Gestion Technique Centralisée)** assure le pilotage intelligent des installations HVAC (Heating, ventilation and air conditioning) et électriques, garantissant une consommation raisonnée, conforme aux standards BREEAM.
- **Des sanitaires à faible consommation d'eau ont été privilégiés** (débit limité, temporisation, chasses réduites).
- **L'éclairage a été conçu pour conjuguer confort visuel et sobriété énergétique** : détection de présence, variation automatique selon la lumière naturelle et installation exclusive de luminaires LED.

” Ce nouveau siège incarne notre volonté de créer des lieux de travail performants, durables et adaptés aux usages de demain. Ce projet marque une étape concrète de notre engagement en faveur d'un immobilier plus responsable, et il ouvre la voie à d'autres réalisations de même envergure, portées par cette même exigence environnementale et sociétale.



Jaafar Naciri, Head of Alternative Investments & ESG

3. Promouvoir la diversité, l'équilibre et la qualité de vie

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Garantir un environnement de travail équitable et respectueux

Chez Cardif Lux Vie, la diversité, sous toutes ses formes, constitue un levier de performance, d'innovation et de cohésion. La Compagnie s'engage à offrir à chacun un environnement de travail où les singularités sont respectées, les talents valorisés et les opportunités accessibles à tous, indépendamment du genre, de l'origine, de l'âge, de l'orientation sexuelle ou du handicap.

Cette ambition se traduit dans l'ensemble des pratiques RH, mais aussi dans la volonté de construire une **culture d'entreprise plus inclusive**, plus consciente et plus juste.

Assurer l'égalité des chances à chaque étape du parcours professionnel

Les processus de recrutement sont conçus pour prévenir toute forme de discrimination, grâce à des critères objectifs, des pratiques standardisées et une **vigilance constante**.

Des revues régulières sont menées pour s'assurer de leur bonne application. Cette exigence se prolonge dans la gestion des carrières, la mobilité et les promotions, avec pour objectif de garantir une équité de traitement tout au long du parcours collaborateur.

Promouvoir la mixité dans les postes à responsabilité

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes **fait l'objet d'un suivi attentif**. La Compagnie s'engage à favoriser la mixité dans les fonctions managériales en intégrant des objectifs de représentation féminine dans les processus d'identification et de promotion des talents.

Des indicateurs de suivi permettent de mesurer les progrès réalisés dans le temps et d'ajuster les actions. Cette approche vise à **garantir que l'évolution professionnelle** repose sur les compétences et les performances, dans un cadre équitable et transparent.

Défendre une meilleure représentation des femmes à travers la Charte Women in Finance

Le 8 mars 2023, Cardif Lux Vie a signé la Charte **“Women in Finance”** Luxembourg, portée par le Ministère des Finances.

Cette initiative sectorielle vise à promouvoir une **meilleure représentation des femmes dans les métiers et postes de direction du secteur financier**.

En tant que signataire, Cardif Lux Vie s’engage à :

- Fixer des objectifs concrets de progression,
- Publier chaque année ses avancées,
- Agir sur le long terme pour favoriser une finance plus inclusive.



PART DES FEMMES	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	OBJECTIFS 31/12/2025
Conseil d'Administration	12,5% (1 femme sur 8)	22% (2 femmes sur 9)	22% (2 femmes sur 9)	25%
COMEX	37,5% (3/8)	50% (4/8)	50% (4/8)	50%
Senior Management	44% (11/25)	36% (9/25)	38% (9/24)	50%

Les données de suivi sont mises à disposition sur le site institutionnel de la Compagnie, dans une logique de transparence et d’amélioration continue.

Cette politique s’inscrit dans une démarche globale de **qualité de vie au travail**, où le respect, l’équité et la reconnaissance sont au cœur du lien social et de la dynamique collective.

INITIATIVES DE QUALITÉ DE VIE

Chez Cardif Lux Vie, la qualité de vie au travail s’inscrit dans une démarche plus globale visant à créer un environnement professionnel stimulant, équilibré, et propice à l’épanouissement personnel.

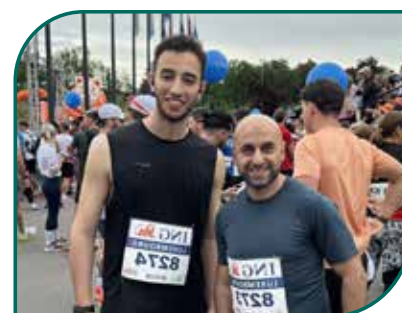
En lien avec cette ambition, plusieurs initiatives ont vu le jour en 2024, portées par une volonté commune de renforcer les liens et d’encourager le bien-être au quotidien.

Le sponsoring de courses locales

Le sponsoring de courses locales a rencontré un vif succès. **La Compagnie prend en charge les frais d’inscription de collaborateurs** souhaitant participer à des événements sportifs organisés au Luxembourg, dont certaines sont à but caritatif.

Ces temps forts permettent de conjuguer activité physique, engagement collectif et représentation de l’entreprise au sein de la vie locale.

Qu’il s’agisse de courir en équipe, de se fixer des objectifs personnels ou simplement de partager un moment convivial, ces participations contribuent à la fois à la fierté d’appartenance et à l’entretien du capital santé des collaborateurs.



Les balades culturelles

Les balades culturelles sur le temps du midi ont été mises en place afin d'inviter les collaborateurs à (re)découvrir le patrimoine luxembourgeois à travers des visites guidées accessibles à tous. Elles offrent une parenthèse dans le rythme quotidien, tout en stimulant la curiosité, les échanges informels et la convivialité entre les équipes.



Participer aux balades culturelles sur le temps de midi m'a permis de découvrir la ville sous un autre angle, tout en partageant un moment convivial avec des collègues. Une belle initiative qui change le rythme de la journée.

Christine Pierson – Participante aux balades culturelles

4. Encourager l'engagement sociétal des collaborateurs

Chez Cardif Lux Vie, l'engagement sociétal s'incarne aussi dans les **actions et les convictions de ses collaborateurs**. Parce que l'impact collectif commence souvent par des **initiatives individuelles**, nous faisons le choix de soutenir concrètement celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans des causes d'intérêt général, en cohérence avec nos valeurs de solidarité, de responsabilité et d'inclusion.



Dans cette dynamique, la Compagnie s'appuie sur le programme **1 Million Hours 2 Help (1MH2H)**, initié par le Groupe BNP Paribas. Ce dispositif permet à chaque collaborateur de bénéficier d'une journée solidaire par an sur son temps de travail, qu'il peut consacrer à une association ou à une mission ayant un impact social, environnemental ou humanitaire.

Cette approche vise à rendre l'engagement plus accessible à tous les collaborateurs, quels que soient ses disponibilités ou ses domaines de prédilection, tout en créant des opportunités de mobilisation collective au sein de l'entreprise.

En 2024, plusieurs actions ont été menées :

- **Des sessions de ramassage de déchets dans des zones naturelles sensibles du Grand-Duché**, alliant préservation de l'environnement et travail d'équipe ;
- **Des missions de tri de vêtements en collaboration avec la Croix-Rouge luxembourgeoise**, afin de soutenir la redistribution aux personnes en situation de précarité ;
- **Des participations à des événements de solidarité**, en lien avec les besoins locaux et les partenaires associatifs identifiés.



Jardinage au centre de l'Oseraie de Caritas Luxembourg



Ramassage des déchets avec la Direction Energie-Environnement de la Ville de Luxembourg

Au-delà de ces actions ponctuelles, l'entreprise valorise également les engagements individuels de ses collaborateurs en dehors du cadre professionnel. Certains s'investissent à titre personnel dans des associations sportives, culturelles, sociales ou écologiques ; d'autres initient des projets solidaires dans leur quartier, leur école ou leur commune.

Ces initiatives font l'objet de mises en lumière internes, via des partages d'expérience ou des communications dédiées, afin d'encourager un effet d'entraînement positif.



” *Déjà engagé depuis plusieurs années dans le milieu associatif, j'ai été ravi de pouvoir consacrer une journée de travail à une mission de tri avec la Croix-Rouge, grâce au programme 1MillionHours2Help. Cela m'a permis de lier mon engagement personnel à une dynamique d'entreprise qui valorise l'utilité sociale et le bénévolat.*

Charles Elong - Collaborateur qui a participé action 1M2H



**CARDIF LUX VIE Société Anonyme**

Siège social : 23 - 25 Avenue de la Porte-Neuve | L-2227 Luxembourg
Tél. : +352 26 214-1 | Fax : +352 26 214 - 9371
Adresse postale : B.P. 691 | L-2016 Luxembourg
info@cardifluxvie.lu | www.cardifluxvie.com | R.C.S. Luxembourg B47240



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

**L'assureur
d'un monde
qui change**